

FICHE ACTION

La nuit

Agir sur les temps sociaux
pour apaiser la ville la nuit



Le
BUREAU
DES **Temps**



I. contexte

Un temps initial de tensions et de conflits

En 2004, la nuit à Rennes est source de tensions. Les jeunes fêtards investissent ce temps dans l'espace public, attisant des conflits avec les personnes qui travaillent et celles qui se reposent. La situation est particulièrement critique place Saint-Anne, où se cristallisent ces frictions qui se traduisent régulièrement par des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre. Ces tensions dans le centre-ville posent un enjeu d'articulation des temps sociaux, notamment ceux du loisir, de la fête et du repos.

La vie nocturne rennaise est par ailleurs émaillée d'incidents liés à la consommation d'alcool et de produits psychoactifs, à l'origine non seulement de nuisances et d'insécurité dans l'espace public, mais également de conduites à risques pour les consommateurs. L'apaisement des nuits rennaises implique de jouer simultanément sur ces différents tableaux, et pour cela d'adopter une approche temporelle, que ce soit dans l'étude des rythmes de la population rennaise ou pour les équipements à rendre accessibles durant la nuit.

II. MÉTHODOLOGIE

Comprendre et accompagner les usages nocturnes

Les acteurs publics et associatifs se mobilisent dès 2004 pour comprendre les usages et les besoins des différentes parties. Tandis que le secteur associatif organise des États généraux de la fête, la collectivité confie à différents services municipaux (Jeunesse, Sports, Vie associative, ainsi que le Bureau des temps) le soin de concevoir des alternatives à même de réconcilier les temps sociaux et ainsi apaiser la ville nocturne. Une délégation municipale (deux élus adjoints à la communication, à la vie des quartiers et à la vie associative, le Bureau des temps et la mission Jeunesse), se rend ainsi en Espagne, où les villes d'Oviedo et de Gijón ont imaginé des solutions permettant de désamorcer des situations analogues. De ce voyage d'étude, la délégation rennaise rapporte l'idée de la « Nuit des 4 Jeudis » pour proposer des soirées alternatives à Rennes le jeudi, permettant aux jeunes de faire la fête dans un cadre « maîtrisé ». Cette initiative, qui repose sur le postulat que les jeunes sont en recherche de lieux de socialisation, consiste à ouvrir un équipement public pour des soirées thématiques gratuites et sans alcool, conçues par et pour les jeunes.

La réflexion sur les temps sociaux de la ville conduit à explorer d'autres pistes, à travers

des traversées nocturnes. Une première édition est co-organisée en 2005 par le Bureau des temps et la mission Jeunesse de la Ville de Rennes, en collaboration avec la Maison du Temps et de la Mobilité de Belfort-Montbéliard. L'objectif de cette traversée nocturne est d'établir un diagnostic transversal et partagé de la ville la nuit, et de proposer des actions concrètes s'appuyant sur un travail mené avec différents acteurs de la nuit.

Cette méthode et ces différentes initiatives collectives aboutissent en 2009 à l'élaboration d'une première « Charte de la vie nocturne » visant à concilier vie festive équilibrée, tranquillité et enjeux de santé publique. Le travail se poursuit, notamment en 2016 et 2018, et souligne l'engagement à travailler de manière collective des propositions en faveur d'une qualité de vie nocturne partagée.



III. SOLUTIONS ET RÉSULTATS

Des actions plurielles pour pacifier la vie nocturne



La Nuit des 4 Jeudis constitue la première initiative issue de la réflexion sur les temps sociaux de la nuit rennaise. Ce dispositif propose quatre types de soirées organisées en alternance – activités ludiques, sportives, culturelles ou artistiques – afin d’offrir des espaces d’expression variés, adaptés à chacun et chacune, tout en tenant compte des différents rythmes sociaux de la ville. L’initiative rencontre rapidement son public. Reconduite chaque année, elle est aujourd’hui portée par la mission

Jeunesse sous l’appellation «Rennes de la Nuit». Une quinzaine de soirées par an sont organisées, principalement le jeudi mais aussi le mercredi ou le vendredi, hors vacances scolaires, sur les campus rennais, sur l’espace public, et dans des équipements de quartier, culturels et sportifs.

Les actions en matière de santé et de sécurité viennent compléter cette dynamique. Le dispositif Noz’Ambule, mis en place en 2008 avec des étudiants, des

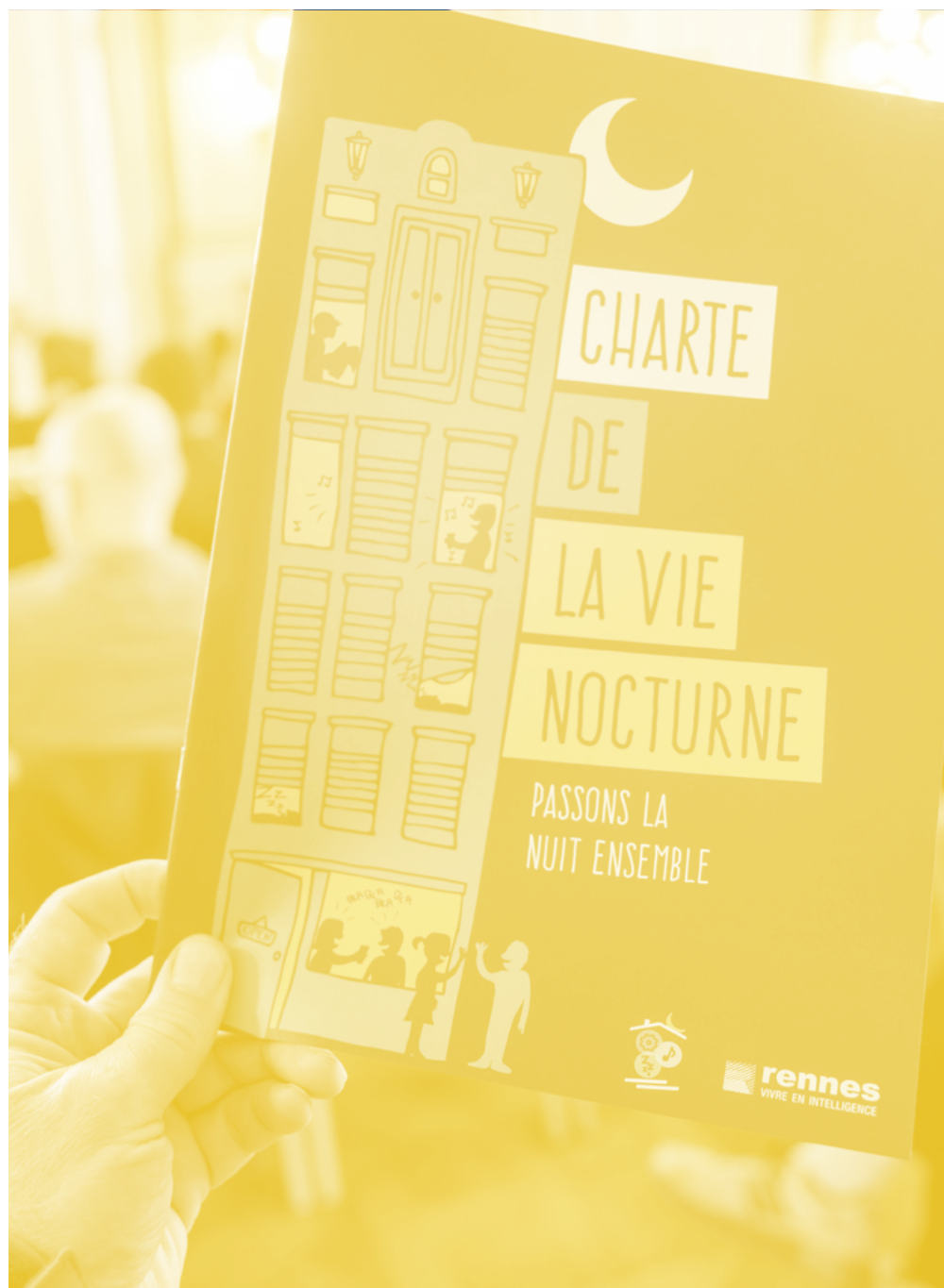
professionnels de santé et des bénévoles, repose sur une présence sociale en centre-ville, afin d'assurer un rôle de prévention des risques liés aux pratiques festives. En moyenne, 230 personnes sont rencontrées chaque soir, contribuant ainsi à la réduction des risques et à l'amélioration du vivre-ensemble. Dans la même logique, la campagne de communication «Trinquons sans saouler les autres ! Moins d'alcool, plus de plaisirs», lancée en 2012, renforce le volet préventif.

Fort de la première expérience de traversée nocturne en 2005, deux autres traversées ont été organisées par le Bureau des temps de la Ville en lien avec la mission Charte de la Vie nocturne. En 2016, cette démarche accompagne l'actualisation de la Charte de la vie nocturne, avec pour ambition d'élargir son approche sanitaire à des dimensions liées à l'attractivité nocturne : offre culturelle et de loisirs, aménagements urbains, signalétique, mobilités, etc. Cette réflexion s'appuie sur deux années de travail du Bureau des temps, dans le cadre d'ateliers avec des étudiants du Master SIGAT (Rennes 2), pour analyser l'offre urbaine durant les temps dits «creux», tels que la nuit et le dimanche.

En 2018, dans le cadre de la concertation « Rennes 2030 cœur de Ville », la question de la localisation et de la concentration des offres nocturnes est approfondie, en lien avec les réflexions sur l'extension du centre-ville. Ces deux nouvelles traversées nocturnes ont permis de croiser les différents usages de la nuit – entre la ville qui sort, la ville qui travaille et celle qui dort – tout en associant une grande diversité d'acteurs et d'habitants. Cette approche plurielle se retrouve dans le slogan de la Charte de la Vie nocturne : « Passons la nuit ensemble ».

Dans la continuité, la Ville met en place en 2024 un Conseil des Noctambules composé de citoyens volontaires. Pensé comme un espace de dialogue entre les différents usagers et acteurs de la nuit, il a vocation à faire vivre durablement la concertation et l'intelligence collective autour des enjeux nocturnes.





IV. ACTEURS ET PARTENAIRES

(Ré)concilier les temps sociaux en mobilisant une pluralité d'acteurs

L'ampleur et la diversité des problématiques liées à la vie nocturne nécessitent l'implication d'un large éventail de partenaires. Dès les premières étapes d'analyse – portant sur les pratiques et attentes des publics – plusieurs missions et services municipaux sont mobilisés : Bureau des temps, Jeunesse, Sports, Vie associative, en lien étroit avec les associations locales.

Ces mêmes acteurs sont fortement impliqués dans la mise en œuvre de la Nuit des 4 Jeudis, avec un rôle central joué par la mission Jeunesse, les directions Culture et Sports de la Ville de Rennes, le Centre régional information jeunesse Bretagne (CRIJB), ainsi que plusieurs collectifs et associations de jeunes.

Les enjeux de santé et de sécurité mobilisent quant à eux d'autres partenaires : services municipaux dédiés (Promotion santé territoires, Prévention de la délinquance), mais aussi des acteurs spécialisés tels que les pompiers, la police municipale et nationale, l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA), ou encore La Mutuelle des Étudiants. Tous convergent autour du dispositif Noz'ambule afin d'assurer un rôle de prévention des risques liés aux pratiques festives.

Les traversées nocturnes organisées par le Bureau des temps en 2005, 2016 et 2018, ont également permis d'associer une grande diversité d'acteurs de la nuit : gérants de bars et cafés, habitants impliqués dans les conseils de quartier, élus, ainsi que plusieurs services municipaux (Propreté et fête, Mobilités, Santé et sécurité...).

Enfin, la Charte de la vie nocturne, signée en 2009 et actualisée en 2016, constitue à la fois le fruit d'une concertation approfondie et un cadre destiné à pérenniser le dialogue entre l'ensemble des parties prenantes : services municipaux, Préfecture, Région, Département, Tribunal de Grande Instance, Police nationale, Agence régionale de santé, SDIS, CHU, universités, lycées, associations, acteurs de la santé, de la sécurité, de la prévention, de la culture, de la jeunesse, du secteur économique, ainsi que les riverains.

V. DATES ET CHIFFRES CLÉS

2005

Lancement de la Nuit des 4 Jeudis,
devenue les soirées Rennes de la Nuit
en 2022

1

Charte de la vie nocturne signée
en 2009, actualisée en 2016

3

Traversées nocturnes

8 500

jeunes rencontrés dans le cadre
de Noz'ambule en 2023-2024

16

soirées Rennes de la Nuit organisées
en 2024-2025

5 400

participants aux soirées
Rennes de la Nuit en 2024-2025





**Les modes de vie changent, les temps s'accélèrent,
se multiplient, se mêlent, parfois s'emmêlent.**

Qui décide des horaires ? Peut-on éviter les bouchons ?

Comment limiter les inégalités liées au temps ?

**À quoi ressemblera notre temps, demain, si rien n'est fait,
avec l'accélération des rythmes de vie et l'augmentation
de la population des villes ? Il est grand temps de prendre
ces questions à bras le corps, face à ces nouveaux
enjeux sociaux et environnementaux.**

**À Rennes, un Bureau des temps mène depuis 2002
des actions concrètes et transversales, dépassant l'approche
individuelle pour réaménager les temps à l'échelle
du territoire.**

**Retrouvez d'autres fiches action ainsi que la frise temporelle du Bureau des temps
sur la page internet « Les ressources temporelles » du site de la Ville et de la
Métropole de Rennes.**

Le BUREAU DES temps

Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri Fréville
CS 93111
35 031 Rennes Cedex

02 23 62 20 95
temps@rennesmetropole.fr
bureaudestems.rennes.fr

 **RENNES**
Ville et Métropole

Conception : novembre 2025

Visuels : Christophe Le Dévéhat - Julien Mignot - Arnaud
Loubry